

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 24 JUIN 2013**Objet : ROTARY - PRIX DÉPARTEMENTAL DU TRAVAIL MANUEL**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - CAUCHOIS - CAUQUY - DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - TOURNIER-BILLON - VERNE

Intervention du Vice-président Gilbert GROSSAT

Comme chaque année, au nom des 12 clubs Rotary du département, le Rotary Bourg-Revermont organise le Grand Prix du Travail manuel de l'Ain destiné à mettre en valeur des jeunes du département qui méritent d'être encouragés dans la voie qu'ils ont choisie.

Le Rotary Bourg-Revermont sollicite la Chambre pour le soutien de cette action sous la forme d'un parrainage publicitaire s'élevant à 600€.

Le Bureau vous propose de soutenir cette opération.

L'Assemblée, vu l'exposé du 1^{er} Vice-président, décide de soutenir cette action sous la forme d'un parrainage publicitaire s'élevant à 600€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président